



Savoir bien
protéger le
patrimoine de
votre entreprise
et la prémunir
contre les risques

Connaître la valeur de votre patrimoine

La meilleure façon de vérifier la valeur de votre patrimoine et l'étendue des interdépendances qui influent sur les risques de dommages immatériels consiste à déterminer les valeurs assurables. L'établissement de la valeur exacte de votre patrimoine assure la cohérence dans l'appréciation des risques, la tarification et l'analyse des sinistres et permet de déterminer les montants de garantie, y compris contre les sinistres catastrophiques, à souscrire pour chaque situation.

À cette fin, il importe de bien comprendre en quoi consistent les valeurs assurables de votre entreprise. Les explications et les feuilles de calcul décrites dans le présent guide vous aideront au cours du processus et vous donneront réponse aux questions que vous pourriez vous poser.

Valeurs et assurance

Le contrat d'assurance reposant sur les valeurs déclarées, il est essentiel que vos biens (et la perte de revenu de vos activités) soient protégés à concurrence de leur pleine valeur. Lorsque vos déclarations sont exactes, vous savez que vous avez souscrit des montants suffisants.

En outre, si nous connaissons bien vos valeurs, nous pourrons mieux remplir nos engagements envers vous car nous saurons exactement la nature et l'étendue des services d'ingénierie et d'appréciation des risques dont votre entreprise a besoin, sans compter qu'en cas de sinistre notre service des sinistres pourra répondre efficacement à vos besoins.

L'information fournie dans le présent guide vise à vous aider à établir la totalité des valeurs assurables de votre patrimoine et à vous prémunir contre les risques qui menacent votre établissement. Toutes les feuilles de calcul énumérées ci-dessous et décrites dans le présent guide sont disponibles sur notre site Web. Elles vous aideront à cerner les risques auxquels vous êtes exposé afin de déterminer la juste valeur de vos *biens matériels et immatériels assurés*. Dans le présent guide, nous allons traiter des feuilles de calcul suivantes :

- *Feuille de calcul des valeurs matérielles* – Biens meubles et immeubles, marchandises et fournitures
- *Feuilles de calcul des pertes d'exploitation*, à savoir :
 - *Bénéfice brut (formule standard) risques industriels et non industriels*
 - *Bénéfice brut (formule étendue) méthodes par addition et par différence*
 - *Bénéfice net*
 - *Loyers*
 - *Frais supplémentaires*
 - *Revenu des établissements de soins*

Vous pouvez obtenir chacune de ces feuilles de calcul en ligne sur notre site Web au http://www.affiliatedfm.ca/canadafr/products_forms.asp. Ces feuilles sont sous le format Excel pour établir automatiquement les biens et les risques. En outre, elles sont agencées de manière à ce que vous puissiez consigner facilement les valeurs actuelles de vos établissements. Cela vous permettra de regrouper toutes les situations sur une même feuille facile à subdiviser et pouvant servir de point de départ pour vos renouvellements à venir. Après avoir téléchargé les feuilles de calcul dans votre système, vous pouvez les transmettre à vos divers établissements pour qu'elles y soient remplies ou à votre courtier pour qu'il les ajoute par voie d'avenant à votre contrat.

Remarque : Veuillez sélectionner et remplir les formulaires qui s'appliquent aux garanties que vous avez souscrites ou prévoyez souscrire.

Préparation

Les pages qui suivent présentent chacune des feuilles de calcul et fournissent des renseignements qui vous aideront à les remplir. Si vous avez des questions sur les renseignements demandés dans les feuilles, veuillez contacter votre courtier. Votre souscripteur production d'Affiliated FM travaillera de concert avec lui pour répondre à vos questions.

The image shows a form titled 'FEUILLE DE CALCUL DES VALEURS MATÉRIELLES' with the Affiliated FM logo. The form is divided into several sections for reporting different types of material assets. At the top, there are fields for 'Nom de la compagnie', 'Date de l'évaluation', 'Date de l'évaluation', 'Nom du courtier', 'N° de police', and 'N° de contrat'. Below this, there are sections for 'BIENS IMMEUBLES (à compléter en annexe)', 'BIENS MEUBLES', and 'BIENS MEUBLES PARTICULIERS'. Each section contains a list of items to report with corresponding input fields. At the bottom, there are fields for 'SIGNATURE', 'DATE', 'REMARQUES', and 'TÉLÉPHONE'.

Valeurs matérielles

Parce que les biens doivent être déclarés par situation, vous devez utiliser une feuille par situation. La feuille de calcul des valeurs matérielles répartit les biens en quatre catégories : *Biens immeubles*, *Biens meubles*, *Marchandises et fournitures* et *Biens meubles particuliers*.

Les valeurs des **biens immeubles** doivent être déclarées si vous êtes propriétaire des bâtiments ou êtes tenu de les assurer. Doivent entrer dans les valeurs du bâtiment les améliorations qui y ont été apportées, toutes les installations fixes ainsi que les agencements et le matériel qui en font partie intégrante à demeure. Il faut aussi inclure l'éclairage extérieur, les enseignes, les réservoirs, la tuyauterie, le matériel électrique, les aménagements paysagers, les chaussées, les clôtures et les terrains de stationnement.

Il y a lieu de déclarer les valeurs des **biens meubles** dont vous êtes propriétaire ou que vous avez l'obligation d'assurer. Entrent dans les biens meubles le matériel et les machines de bureau ou de production, le mobilier, les installations fixes, le matériel informatique, le matériel de diagnostic, les moules, matrices, modèles et patrons, les étagères d'entrepôt ou de magasins de détail et le matériel et les fournitures divers. Le matériel extérieur doit également être inclus.

Dans les **marchandises et les fournitures** entrent les matières premières, les fournitures, les marchandises, les produits en cours de fabrication et les produits finis. Les fournitures, qui représentent la catégorie la plus vaste, comprennent les fournitures de bureau, les biens durables et non durables, la quincaillerie faisant partie des produits finis, les pièces détachées pour les installations mécaniques et électriques, les matières premières, les produits en cours de transformation, les produits finis ou les marchandises. Il faut vérifier si la valeur des marchandises et des fournitures fluctue d'un mois à l'autre et en déclarer à la fois la valeur annuelle moyenne et la valeur de pointe par mois ou saison.

Les **biens meubles particuliers** sont des articles qui ont une valeur intrinsèque. Les documents de valeur, les objets d'art, les données, les programmes et les logiciels entrent dans cette catégorie. Il est important de déterminer le coût de remplacement de ces biens avec d'autres ayant des qualités identiques ou semblables. La plupart des données et des logiciels ont des copies de sauvegarde ou peuvent être reconstitués ; les coûts minimums de reconstitution ou de transcription doivent être ajoutés au coût du support vierge. Certains objets d'art, les documents de valeur ou archives, de même que les données personnalisées, peuvent être difficiles à remplacer. Il faut établir le coût de la reconstitution ou de la reproduction de cette information et l'ajouter au prix de base des supports. Lorsque vous avez des articles spéciaux, il peut s'avérer nécessaire de faire appel à un expert pour en déterminer la valeur.

Feuille de calcul des valeurs matérielles

Déclaration des biens

Une feuille de calcul distincte doit être remplie pour chaque situation. La feuille comprend les trois catégories énumérées précédemment. En regard de la ligne 1 vous pouvez inscrire soit la pleine valeur à neuf actuelle du bien soit la valeur qui avait été donnée pour la dernière année ou période d'assurance.

Valeur des biens meubles et immeubles

À la partie supérieure de la feuille de calcul, indiquez dans l'espace voulu d'où proviennent les chiffres (évaluation, valeur marchande, états financiers, etc.). Si elles découlent d'une évaluation, entrez la date de cette dernière. La base d'évaluation (valeur à neuf ou valeur au jour du sinistre) doit être précisée et correspondre aux valeurs déclarées.

Ligne 1, Pleine valeur à neuf d'après l'évaluation ou la dernière révision.

Vous pouvez inscrire à cet endroit la pleine valeur à neuf actuelle du bien ou celle qui avait été déclarée pour la dernière année ou période d'assurance.

Si la valeur inscrite à la ligne 1 correspond à la pleine valeur à neuf actuelle, sautez les articles 2, 3 et 4 pour aller à la section suivante. Si la valeur donnée à la ligne 1 est celle de l'année précédente, vous devez alors la mettre à jour en remplissant les lignes 2, 3 et 4 pour parvenir à la valeur à neuf actuelle.

Ligne 2, Pourcentage d'appréciation d'après l'indice.

Vous pouvez ici augmenter la valeur de l'année précédente d'un indice d'appréciation en pourcentage. Affiliated FM possède un service qui détermine les valeurs d'indice des biens meubles et immeubles. Ces pourcentages sont mis à jour deux fois par an. Demandez-les à votre courtier ou à votre représentant d'Affiliated FM.

Lignes 3 et 4, Ajouts et suppressions.

Ici, vous pouvez modifier les valeurs de l'année précédente en ajoutant les biens qui ont été achetés et en supprimant ceux qui ont été vendus ou éliminés au cours de l'année écoulée. N'oubliez pas de baser votre estimation sur la valeur à neuf et non sur la valeur marchande ou non amortie.

Veuillez remplir une feuille par situation.
Utilisez les touches TAB ou Maj TAB pour vous déplacer dans le formulaire.

Provenance des chiffres : Base d'évaluation :

Date de l'évaluation ou de la dernière révision : Date d'effet de l'assurance :

BIENS IMMEUBLES, Y COMPRIS LES AMÉLIORATIONS

1	Pleine valeur à neuf d'après l'évaluation ou la dernière révision	<input type="text"/>
2	Pourcentage d'appréciation d'après l'indice	<input type="text"/> \$ -
3	Ajouts depuis l'évaluation ou la dernière révision (pleine valeur à neuf)	<input type="text"/>
4	Suppressions depuis l'évaluation ou la dernière révision (pleine valeur à neuf)	<input type="text"/>

Remarque : La feuille de calcul des valeurs matérielles vous permet de faire le total des valeurs des biens immeubles et celui des valeurs des biens meubles. Les lignes 1 à 4 dans l'encadré ci-dessus figurent à la fois dans la section des biens immeubles et dans celle des biens meubles de la feuille de calcul.

Marchandises et fournitures

Entrez la pleine valeur à neuf de vos marchandises et fournitures pour la prochaine année d'assurance. Entrez également le mois au cours duquel vos marchandises et fournitures sont à leur plus haut niveau ainsi que la valeur au cours de ce mois de pointe.

Biens meubles particuliers

Dans cette section, entrez le coût de reconstitution ou de reproduction de vos objets d'art, de vos supports et données informatiques et de vos documents de valeur. Il y a une case distincte pour chacune de ces rubriques.

Après avoir rempli les quatre catégories (Biens immeubles, Biens meubles, Marchandises et fournitures et Biens meubles particuliers), le chiffre figurant en regard de Valeur totale représente la valeur de vos biens à déclarer pour la situation en cause.

MARCHANDISES ET FOURNITURES		
Valeur annuelle des marchandises et des fournitures		<input type="text"/>
Valeur mensuelle de pointe au cours des 12 derniers mois :		<input type="text"/>
Mois de pointe :		<input type="text"/>
BIENS MEUBLES PARTICULIERS		
1.	Objets d'art	<input type="text"/>
2.	Données informatiques	<input type="text"/>
3.	Supports informatiques	<input type="text"/>
4.	Documents de valeur	<input type="text"/>
VALEUR TOTALE DES BIENS MEUBLES PARTICULIERS		\$ <input type="text"/>
VALEUR TOTALE - Biens meubles et immeubles, marchandises et fournitures		\$ <input type="text"/>

Remarque : Si vos données et supports sont conservés à plusieurs endroits, n'en donner la valeur qu'une seule fois.

Pertes d'exploitation

Les chiffres de Pertes d'exploitation représentent les prévisions pour la prochaine année d'après les ventes et les frais de l'année précédente. Il existe trois types de feuilles de calcul pour la déclaration des chiffres Pertes d'exploitation : *Bénéfice brut (formule standard)*, *Bénéfice brut (formule étendue)* et *Bénéfice net*. Nous en avons également pour les frais supplémentaires et les loyers et avons mis au point un formulaire spécial pour les hôpitaux. Tous ces formulaires sont disponibles sur notre site Web. Vous trouverez ci-dessous un résumé des valeurs à indiquer, par situation, sur les feuilles de calcul. Veuillez remplir une feuille distincte pour chaque situation devant faire l'objet d'une assurance des pertes d'exploitation.

Feuilles de calcul pour risques industriels et non industriels

Bénéfice brut (formule standard).

Pour déterminer le risque auquel vous êtes exposé pour l'année qui vient, vous devez établir les résultats (c'est-à-dire le bénéfice) de l'année précédente. Le but de la feuille de calcul du bénéfice brut (risques industriels et non industriels) est d'estimer le bénéfice prévu pour la prochaine année en tenant compte des changements que devrait, selon vous, connaître votre entreprise.

De façon générale, cette feuille de calcul a pour but de recueillir les chiffres des ventes/bénéfices, diminués des frais auxquels l'arrêt de vos activités mettrait fin.

Salaires ordinaires – La garantie des salaires est généralement considérée comme une garantie distincte et doit être calculée indépendamment du bénéfice brut.

Déclaration du bénéfice brut

Tout d'abord, entrez les dates de la fin des périodes pour lesquelles vous déclarez les valeurs effectives et prévues pour :

- A. La **valeur marchande nette de la production** à l'établissement représente le prix de vente brut diminué des escomptes ou rabais, d'une provision pour créances douteuses, des marchandises retournées, des taxes de vente et des frais de port, s'ils sont compris dans le prix de vente.
- B. **Déductions**. Doivent être déduits :
 - 1) Le coût des matériaux et des fournitures ;
 - 2) Les salaires ordinaires, c'est-à-dire les salaires des personnes

dont les services ne seraient pas retenus pendant l'arrêt des activités ;

- 3) Les primes de l'assurance des accidents du travail, la sécurité sociale, l'assurance chômage et les autres charges imputées aux salaires ordinaires ;
- 4) Les redevances dépassant le minimum contractuel ;
- 5) Les coûts du chauffage, de l'électricité, de l'eau, de la câblodistribution et des télécommunications par satellite (fraction dépassant les besoins d'un établissement fermé).

Remarque : Les feuilles de calcul des pertes d'exploitation (risques industriels et non industriels) permettent d'énumérer les ventes, les déductions et les autres revenus.

C. Autres revenus – Inscrivez tous les autres revenus d'exploitation.

La **valeur annuelle pour la garantie du bénéfice brut (formule standard)** s'obtient automatiquement en appliquant les déductions aux ventes et en ajoutant les autres revenus.

Sous la valeur annuelle pour la garantie du bénéfice brut (formule standard), inscrivez ce qui suit :

Ligne 1, nombre de jours ouvrables dans l'année – Inscrivez le nombre de jours ouvrables (complets ou partiels) à votre établissement au cours de l'année.

Lignes 2 et 3 – Indiquez si l'établissement dépend de vos autres usines ou en est le fournisseur et énumérez ces autres établissements par adresse ou numéro.

Ligne 4 – Entrez le pourcentage de ventes par Internet faites à cette situation, le cas échéant.

Garantie des salaires ordinaires

Vous pouvez demander la garantie des salaires ordinaires pour une période déterminée (p. ex. 90, 180 ou 360 jours). Entrez les salaires ordinaires et les charges qui s'y rattachent, aux lignes D1 et D2. À la ligne 3, entrez le nombre de jours pour lesquels vous demandez la garantie et la feuille calculera automatiquement le montant pour vous.

Pour la garantie des salaires ordinaires, vous pouvez inclure le personnel qui ne travaille pas à l'établissement mais à d'autres situations assurées (entrepôts, magasins de détail ou autres usines) et dont l'emploi serait affecté en cas de sinistre à l'établissement en cause. Si de telles circonstances s'appliquent à des membres de votre personnel, répondez « oui » à la question à la fin de la section.

VALEUR ANNUELLE POUR LA GARANTIE DU BÉNÉFICE BRUT (FORMULE STANDARD)

\$ - \$

1 Nombre de jours ouvrables par année à cette situation :

2 Cette situation dépend-elle de vos autres situations ou en est-elle le fournisseur ? Oui ou Non non

3 Énumérez (par adresse ou numéro) les situations dont elle dépend ou qu'elle approvisionne.

4 Pourcentage des ventes faites par Internet à cette situation (Si aucune, inscrire 0 %)

D. SALAIRES ORDINAIRES

Si la garantie en est demandée, remplir ce qui suit :

1. Salaires ordinaires (selon B-2 ci-dessus)

2. Primes accidents du travail, sécurité sociale, assurance-emploi et autres charges imputées aux salaires ordinaires (selon B-3 ci-dessus)

3. Nombre de jours de garantie demandé pour les salaires ordinaires. Utilisez le menu déroulant pour le sélectionner (30, 60, 90, 120, 180, 270 ou 360 jours).

MONTANT POUR LA GARANTIE DES SALAIRES ORDINAIRES

Aucune garantie Aucune garantie

Pour la détermination du montant, avez-vous tenu compte des personnes qui travaillent dans vos magasins, entrepôts ou autres usines et dont l'emploi serait affecté en cas de baisse de production à cette situation ? Oui ou Non non

Remarque : La garantie des salaires ordinaires n'est offerte que si vous souscrivez une assurance des pertes d'exploitation. Veuillez noter que si vous avez déjà inscrit à la ligne B2 (page précédente) les membres clés de votre personnel que vous avez l'intention de garder en cas d'arrêt de vos activités, il ne faut pas les inscrire de nouveau ici.

Feuilles de calcul du bénéfice brut (formule étendue)

Pour déterminer le risque auquel vous êtes exposé pour l'année qui vient, vous devez établir le bénéfice de l'année précédente. Avec la feuille de calcul du bénéfice brut, vous serez en mesure d'estimer le bénéfice prévu pour la prochaine année en tenant compte des changements que devrait, selon vous, connaître votre entreprise.

Nous avons deux feuilles de calcul du bénéfice brut (formule étendue), une qui fait appel à la méthode par addition et l'autre qui fait appel à la méthode par différence. Les deux méthodes parviennent aux mêmes résultats. La feuille de calcul par addition comprend trois sections : *Bénéfice net*, *Frais généraux permanents et autres* et *Salaires ordinaires*. La feuille de calcul par différence se subdivise en *Ventes brutes*, *Autres revenus*, *Déductions* et *Salaires ordinaires*.

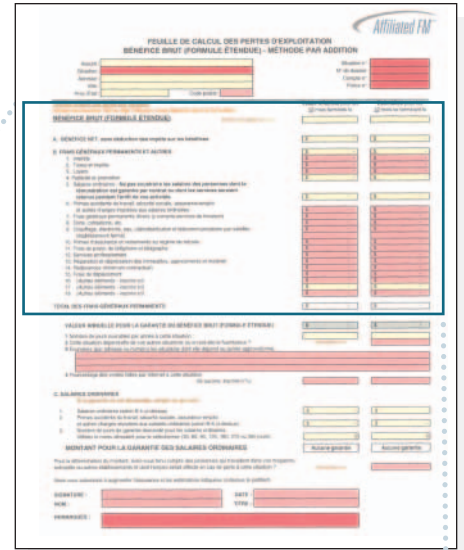
De façon générale, la méthode par addition établit le bénéfice net plus tous les frais généraux permanents et autres (frais qui ne varient pas en fonction de la production). La méthode par différence sert à déterminer le revenu brut (ventes et autres revenus) auquel les déductions sont appliquées.

La garantie des salaires ordinaires est considérée comme un élément distinct dans chaque cas et doit être calculée indépendamment du bénéfice brut.

Bénéfice brut (formule étendue) — Méthode par addition

Garantié du bénéfice brut (formule étendue) – Tout d'abord, entrez les dates de la fin des périodes pour lesquelles vous déclarez les valeurs effectives et estimatives pour :

- A. Le **bénéfice net**, sans déduction des impôts sur les bénéfices.
- B. Les **frais généraux permanents et autres**, qui comprennent les catégories de frais énumérées (voir ci-après).



Les deux éléments sont additionnés pour donner la *valeur annuelle pour la garantie du bénéfice brut (formule étendue)*.

Garantie des salaires ordinaires

Veuillez vous reporter à **la rubrique correspondante** de la page 6 pour remplir cette section.

Veuillez compléter cette feuille par situation Utilisez les années TAA et les TAA pour vous déplacer dans le formulaire.		Valeur effective pour les 12 mois terminés le	Estimation pour les 12 mois se terminant le
BÉNÉFICE BRUT (FORMULE ÉTENDUE) *Enter les dates ici *			
A. BÉNÉFICE NET, sans déduction des impôts sur les bénéfices		\$ -	\$ -
B. FRAIS GÉNÉRAUX PERMANENTS ET AUTRES			
1. Intérêts		\$ -	\$ -
2. Taxes et impôts		\$ -	\$ -
3. Loyers		\$ -	\$ -
4. Publicité et promotion		\$ -	\$ -
5. Salaires ordinaires - Ne pas soustraire les salaires des personnes dont la rémunération est garantie par contrat ou dont les services seraient retenus pendant l'arrêt de vos activités.		\$ -	\$ -
6. Primes accidents du travail, sécurité sociale, assurance-emploi et autres charges imputées aux salaires ordinaires		\$ -	\$ -
7. Frais généraux permanents divers (y compris services de livraison)		\$ -	\$ -
8. Dons, cotisations, etc.		\$ -	\$ -
9. Chauffage, électricité, eau, câblodistribution et télécommunications par satellite (établissement fermé)		\$ -	\$ -
10. Primes d'assurance et versements au régime de retraite		\$ -	\$ -
11. Frais de poste, de téléphone et télégraphe		\$ -	\$ -
12. Services professionnels		\$ -	\$ -
13. Réparation et dépréciation des immeubles, agencements et matériel		\$ -	\$ -
14. Redevances (minimum contractuel)		\$ -	\$ -
15. Frais de déplacement		\$ -	\$ -
16. (Autres éléments - inscrire ici)		\$ -	\$ -
17. (Autres éléments - inscrire ici)		\$ -	\$ -
18. (Autres éléments - inscrire ici)		\$ -	\$ -
TOTAL DES FRAIS GÉNÉRAUX PERMANENTS		\$ -	\$ -
VALEUR ANNUELLE POUR LA GARANTIE DU BÉNÉFICE BRUT (FORMULE ÉTENDUE)		\$ -	\$ -

Bénéfice brut (formule étendue) — Méthode par différence

Garantie du bénéfice brut (formule étendue)

– Tout d’abord, entrez les dates de la fin des périodes pour lesquelles vous déclarez les valeurs effectives et estimatives pour :

A. Les ventes brutes

B. Les autres revenus

Faites le total de ces deux éléments pour obtenir le revenu brut.

C. Les déductions, qui comprennent les catégories d’éléments énumérées (voir ci-après).

La **valeur annuelle pour la garantie du bénéfice brut (formule étendue)** représente le revenu diminué des déductions.

Garantie des salaires ordinaires

Veillez vous reporter à **la rubrique correspondante** de la page 6 pour remplir cette section.

	EFFETIF	ESTIMATIF
C. DÉDUCTIONS		
1. Escomptes ou rabais consentis sur les ventes	\$ -	\$ -
2. Provision pour créances douteuses	\$ -	\$ -
3. Marchandises retournées	\$ -	\$ -
4. Frais de port payés d'avance	\$ -	\$ -
5. Coût des matériaux et des fournitures	\$ -	\$ -
6. Coût du chauffage, de l'électricité, de l'eau, de la câblodistribution et des télécommunications par satellite éliminé en cas d'arrêt des activités.	\$ -	\$ -
7. Salaires ordinaires - Ne pas soustraire les salaires des personnes dont la rémunération annuelle est garantie par contrat ou dont les services seraient retenus pendant l'arrêt de vos activités.	\$ -	\$ -
8. Charges imputées aux salaires ordinaires (primes accidents du travail, sécurité sociale, assurance-emploi et autres charges imputées aux salaires ordinaires.)	\$ -	\$ -
9. (Autres éléments - inscrivez ici)	\$ -	\$ -
10. (Autres éléments - inscrivez ici)	\$ -	\$ -
11. (Autres éléments - inscrivez ici)	\$ -	\$ -
DÉDUCTIONS TOTALES	\$ -	\$ -
VALEUR ANNUELLE POUR LA GARANTIE DU BÉNÉFICE BRUT (FORMULE ÉTENDUE)	\$ -	\$ -

Bénéfice net — Calcul par addition

Garantie du bénéfice net

Pour déterminer le risque auquel vous êtes exposé pour l'année qui vient, vous devez établir les résultats (c'est-à-dire le bénéfice) de l'année précédente. Le but de la feuille de calcul du bénéfice net par addition est d'estimer le bénéfice prévu pour la prochaine année en tenant compte des changements que devrait, selon vous, connaître votre entreprise. Cette feuille comporte trois sections : *Bénéfice net*, *Frais généraux permanents et autres* et *Salaires ordinaires*.

En gros, il s'agit de consigner votre bénéfice net sans déduction des impôts sur les bénéfices et de l'ajouter à vos frais généraux permanents et autres frais qui ne seraient pas éliminés du fait d'un sinistre. La garantie des salaires ordinaires est généralement considérée comme une garantie distincte et doit être calculée indépendamment du bénéfice net.

Tout d'abord, entrez les dates de la fin des périodes pour lesquelles vous déclarez les valeurs effectives et estimatives pour :

- A. Le **bénéfice net**, sans déduction des impôts sur les bénéfices.
- B. Les **frais généraux permanents et autres**, qui comprennent les catégories de frais énumérées (voir ci-après).

Faites le total de ces deux éléments pour obtenir la valeur annuelle pour la garantie du bénéfice net.

Garantie des salaires ordinaires

Veillez vous reporter à **la rubrique correspondante** de la page 6 pour remplir cette section.

	Valeur effective pour les 12 mois terminés le	Estimation pour les 12 mois se terminant le
BÉNÉFICE NET		
A. BÉNÉFICE NET, sans déduction des impôts sur les bénéfices	\$ -	\$ -
B. FRAIS GÉNÉRAUX PERMANENTS ET AUTRES		
1. Intérêts	\$ -	\$ -
2. Taxes et impôts	\$ -	\$ -
3. Loyers	\$ -	\$ -
4. Publicité et promotion	\$ -	\$ -
5. Salaires ordinaires - Ne pas soustraire les salaires des personnes dont la rémunération est garantie par contrat ou dont les services seraient retenus pendant l'arrêt de vos activités.	\$ -	\$ -
6. Primes accidents du travail, sécurité sociale, assurance-emploi et autres charges imputées aux salaires ordinaires	\$ -	\$ -
7. Frais généraux permanents divers (y compris services de livraison)	\$ -	\$ -
8. Dons, cotisations, etc.	\$ -	\$ -
9. Chauffage, électricité, eau, câblodistribution et télécommunications par satellite (établissement fermé)	\$ -	\$ -
10. Primes d'assurance et versements au régime de retraite	\$ -	\$ -
11. Frais de poste, de téléphone et de télégraphe	\$ -	\$ -
12. Services professionnels	\$ -	\$ -
13. Réparation et dépréciation des immeubles, agencements et matériel	\$ -	\$ -
14. Rendesances (minimum contractuel)	\$ -	\$ -
15. Frais de déplacement	\$ -	\$ -
16. (Autres éléments - inscrire ici)	\$ -	\$ -
17. (Autres éléments - inscrire ici)	\$ -	\$ -
18. (Autres éléments - inscrire ici)	\$ -	\$ -
DÉDUCTIONS TOTALES	\$ -	\$ -
VALEUR ANNUELLE POUR LA GARANTIE DU BÉNÉFICE NET	\$ -	\$ -

Feuille de calcul des frais supplémentaires

La garantie des frais supplémentaires est une garantie Pertes d'exploitation destinée à rembourser les frais engagés pour permettre à votre entreprise de fonctionner aussi normalement que possible durant une période d'interruption. Les dépenses les plus importantes se rattachent à la location et à l'aménagement de locaux temporaires et à la location de matériel. La feuille énumère 13 catégories de **frais supplémentaires** que vous pourriez engager en cas de sinistre.

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES	
Estimation des frais qu'il faudrait engager en sus des frais normaux en cas d'utilisation d'autres installations ou d'autre matériel durant un arrêt des activités.	
	Estimation
1. Location de locaux temporaires	\$ -
2. Location de matériel temporaire	\$ -
3. Frais de déménagement (aller et retour)	\$ -
4. Aménagement des locaux temporaires	\$ -
5. Installations téléphoniques et télégraphiques	\$ -
6. Main-d'œuvre (heures supplémentaires)	\$ -
7. Frais de transport	\$ -
8. Chauffage, électricité, eau, câblodistribution et télécommunications par satellite aux locaux temporaires	\$ -
9. Service de gardiennage	\$ -
10. Protection policière	\$ -
11. Services d'ingénierie supplémentaires	\$ -
12. Divers	\$ -
13. Frais de fabrication supplémentaires	\$ -
VALEUR POUR LA GARANTIE DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES	\$ -

Feuille de calcul des loyers

L'assurance des loyers vous indemnise de la perte de loyers et des frais qui continuent de courir.

La **section A, Loyers**, vous permet de calculer le revenu tiré des parties louées et non louées de votre bâtiment, ainsi que la valeur locative des locaux que votre entreprise occupe.

La **section B, Déductions**, sert à consigner les frais et charges éliminés du fait du sinistre.

A. LOYERS	
1. Juste valeur locative de toute partie des immeubles occupée par l'assuré	\$ -
2. Valeur locative prévue des parties des immeubles non louées	\$ -
3. Loyers provenant de baux ou conventions régulièrement en vigueur	\$ -
TOTAL PARTIEL	\$ -
B. DÉDUCTIONS	
1. Frais et charges éliminés du fait du sinistre	\$ -
VALEUR POUR LES LOYERS	\$ -

Remarque : Si l'assurance des loyers est demandée pour une situation pour laquelle vous demandez aussi l'assurance du bénéfice brut (formule standard), n'oubliez pas d'indiquer les loyers à la section Autres revenus de la feuille de calcul de ce dernier.

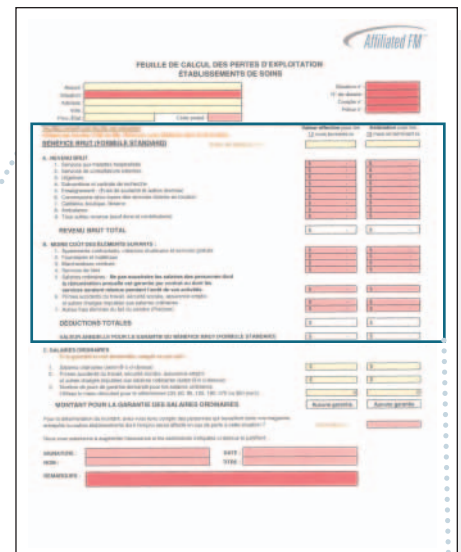
Feuille de calcul pour établissements de soins

Bénéfice brut (formule standard) des établissements de soins. Pour déterminer le risque auquel vous êtes exposé pour l'année qui vient, vous devez établir le bénéfice brut de l'année précédente. La feuille de calcul vous permet d'estimer le bénéfice prévu pour la prochaine année d'après les résultats de l'année précédente et les changements que devrait, selon vous, connaître votre entreprise. La feuille de calcul est subdivisée en trois sections : Revenu brut, Déductions et Salaires ordinaires.

Tout d'abord, entrez les dates de la fin des périodes pour lesquelles vous déclarez les valeurs effectives et estimatives, pour les sections A et B décrites ci-dessous :

A. Revenu brut – Vous devez indiquer ici les revenus entrant dans les diverses catégories énumérées : services aux malades hospitalisés, services de consultations externes, urgences, subventions et contrats de recherche, enseignement (frais de scolarité et autres revenus), commissions et loyers, cafétéria, boutique, librairie, ambulance et toutes autres sources de revenus. Inscrivez les valeurs effectives dans la première colonne et les prévisions pour l'année qui vient dans la deuxième colonne.

B. Déductions – Inscrivez ici les déductions portant sur les ajustements contractuels, les créances douteuses et les services gratuits, les fournitures, les marchandises vendues, les services de tiers, les salaires ordinaires, les primes de l'assurance des accidents du travail, la sécurité sociale, l'assurance emploi et les autres charges imputées aux salaires ordinaires. Inscrivez les déductions effectives de l'année en cours dans la première colonne et les prévisions de l'année qui vient dans la deuxième colonne.



Garantie des salaires ordinaires

Veillez vous reporter à **la rubrique correspondante** de la page 6 pour remplir cette section.

Veuillez remplir cette feuille par étapes		Valeur effective pour les 12 mois terminés le		Estimation pour les 12 mois se terminant le	
BÉNÉFICE BRUT (FORMULE STANDARD)		Cotiser les lignes 7 à 9 et 10 à 12 pour vous qualifier pour la garantie		Cotiser les lignes 7 à 9 et 10 à 12	
A. REVENU BRUT					
1. Services aux malades hospitalisés		\$	-	\$	-
2. Services de consultations externes		\$	-	\$	-
3. Urgences		\$	-	\$	-
4. Subventions et contrats de recherche		\$	-	\$	-
5. Enseignement - (Frais de scolarité et autres revenus)		\$	-	\$	-
6. Commissions et/ou loyers des services donnés en location		\$	-	\$	-
7. Cafétéria, boutique, librairie		\$	-	\$	-
8. Ambulance		\$	-	\$	-
9. Tous autres revenus (sauf dons et contributions)		\$	-	\$	-
REVENU BRUT TOTAL		\$	TOTAL	\$	TOTAL
B. MOINS COÛT DES ÉLÉMENTS SUIVANTS :					
1. Ajustements contractuels, créances douteuses et services gratuits		\$	-	\$	-
2. Fournitures et matériaux		\$	-	\$	-
3. Marchandises vendues		\$	-	\$	-
4. Services de tiers		\$	-	\$	-
5. Salaires ordinaires - Ne pas soustraire les salaires des personnes dont la rémunération annuelle est garantie par contrat ou dont les services seraient retenus pendant l'arrêt de vos activités.		\$	-	\$	-
6. Primes accidents du travail, sécurité sociale, assurance-emploi et autres charges imputées aux salaires ordinaires.		\$	-	\$	-
7. Autres frais éliminés du fait du sinistre (Préciser)		\$	-	\$	-
DÉDUCTIONS TOTALES		\$	-	\$	-
VALEUR ANNUELLE POUR LA GARANTIE DU BÉNÉFICE BRUT (FORMULE STANDARD)		\$	-	\$	-

Autres ressources

Nos feuilles de calcul sont destinées à vous faciliter la tâche lorsque vous déterminez les montants de garantie dont vous avez besoin. Affiliated FM met à votre disposition d'autres ressources utiles, que nous vous encourageons à utiliser :

- Votre courtier et le souscripteur production d'Affiliated FM se feront un plaisir de répondre à vos questions sur l'estimation et de vous aider à obtenir une évaluation de vos installations au besoin.
- Les tendances en matière de coûts sont fournies chaque année pour que les valeurs à neuf déclarées pour les biens meubles et immeubles soient tenues à jour.

Pour de plus amples renseignements sur les outils offerts pour vous permettre de bien assurer le patrimoine de votre entreprise et de vous protéger contre les risques auxquels elle est exposée, contactez votre souscripteur production d'Affiliated FM ou un courtier d'Affiliated FM.



1301 Atwood Avenue

P.O. Box 7500

Johnston, RI 02919 USA

- Tel.: +1 (1)401 275 3000
- Fax: +1 (1)401 944 9477
- www.affiliatedfm.com

P0395CF imprimé aux États-Unis (1/05)
© 2005 Affiliated FM Insurance Company
Tous droits réservés